

ANNEXE 9 :

Synthèse nationale du SSCENR réalisée par le Cemagref

Références :

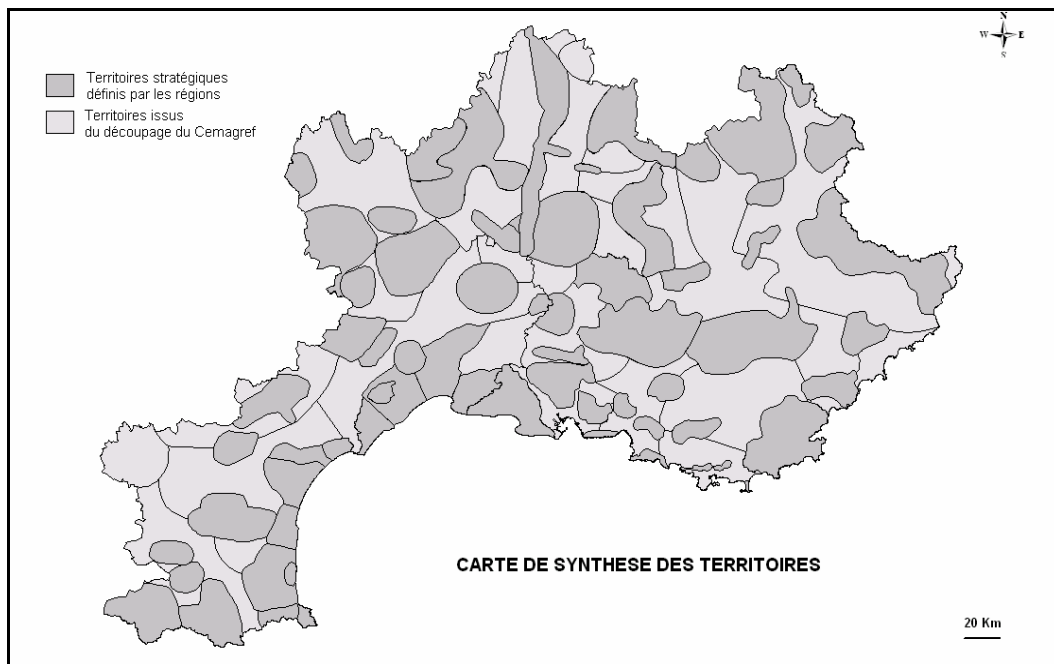
« Liste des mots-clés retenus pour la caractérisation des territoires et l'établissement de typologies » - Cemagref Unité de recherche Développement des Territoires Montagnards, 1999 -

Le Cemagref a travaillé sur la synthèse nationale des contributions régionales aux schémas de services collectifs des espaces naturels et ruraux avec comme objectif de caractériser à l'aide de concepts communs les territoires définis dans le cadre du SSCENR.

La méthode qu'il a suivie consiste à analyser les contributions régionales pour définir quatre listes de mots-clé, concernant :

- les caractéristiques bio-physiques des territoires,
- les services collectifs rendus par ces territoires,
- les tendances observées affectant ces services,
- et enfin les objectifs ou orientations préconisées pour la gestion à long terme de ces territoires.

L'ensemble des territoires de chaque région devra être qualifié à l'aide des mots-clé retenus. Il s'agit soit de territoires qui avaient été considérés comme stratégiques dans les contributions régionales, soit d'autres territoires, qui ont fait l'objet de propositions de délimitation de la part du Cemagref et dont il a été demandé aux services régionaux d'arrêter les contours.



L'ensemble des mots-clé attribués à chaque territoire prend place dans une base de données, qui servira par la suite à éditer des fiches de territoires et des documents cartographiques et sera utilisée pour établir des typologies de territoires. Ces mots-clés devront être validés par les services régionaux (DIREN et DRAF).

Liste de mots-clés retenus pour la caractérisation des territoires et l'établissement de typologies.

• Mots-clé caractéristiques biophysiques

Les mots-clé retenus ont trait soit aux grands types de milieux physiques présents, soit à des milieux biophysiques ayant une signification particulière pour les divers services étudiés. Ces mots-clé doivent être considérés plus comme des éléments de description des territoires que comme des éléments d'analyse ; les typologies à établir seront vraisemblablement définies à partir des autres listes de mots-clé.

Mots clés grands types de milieux physiques :

- domaine maritime
- littoral
- milieux insulaires
- plaine
- vallées alluviales et cours d'eau
- plateaux
- collines et coteaux
- moyenne montagne
- haute montagne

Mots clés milieux biophysiques caractéristiques :

- milieux boisés
- zones humides
- prairies
- bocage
- openfield
- milieux fortement anthropisés

• Mots-clé services rendus

La seconde liste concerne les services rendus par les territoires au titre des cinq fonctions étudiées (production agricole et forestière, production d'aménités, maintien et développement de la biodiversité, protection des ressources naturelles, prévention des risques naturels). Elle détaille la simple indication des fonctions exercées figurant dans les cartes de synthèse des régions, en situant à l'aide des éléments retenus la contribution actuelle de chaque territoire à ces fonctions. Elle est présentée en cinq rubriques, chacune d'entre elles correspondant à une fonction. Au sein de chaque rubrique, les mots-clé retenus ne sont pas exclusifs, en règle générale, les uns des autres.

Fonction production agricole et forestière :

- grandes cultures
- polyculture
- viticulture
- maraîchage, arboriculture, autres cultures spéciales
- élevage intensif
- élevage extensif
- production forestière
- aquaculture, pêche côtière, marais salants

Fonction production d'aménités :

- paysages naturels remarquables
- paysages ruraux de qualité
- loisirs et agrément du cadre de vie
- tourisme
- coupure et trame verte d'agglomération
- chasse et pêche

Fonction maintien et développement de la biodiversité :

- habitat, faune et flore terrestre
- habitat, faune et flore aquatique
- habitat, faune et flore marine
- élément majeur du réseau écologique

Fonction protection des ressources naturelles :

- ressources en eaux superficielles
- ressources en eaux souterraines
- eaux marines de qualité
- eaux de surface de qualité
- eaux souterraines de qualité
- gisements de matériaux
- sols à fort potentiel agronomique

Fonction prévention des risques naturels :

- présence de champs d'expansion de crues
- présence de forêts jouant un rôle de protection
- protection des terrains en montagne
- rétention des eaux
- présence de coupures dans les zones à risque d'incendie
- présence d'espaces à faible vulnérabilité dans les zones à risques

• **Mots-clé tendances observées affectant les services rendus**

Cette troisième liste concerne les tendances actuellement observées affectant la qualité des services rendus. Les mots-clé de cette liste situent des dynamiques en œuvre sur les territoires ou les pressions exercées sur ceux-ci ; elles peuvent contribuer à dégrader ou à améliorer la qualité des divers services, ou agir en faveur ou au détriment de la multifonctionnalité de ces territoires.

Tendances – fonction production agricole et forestière :

- stabilité de l'agriculture
- déprise agricole
- intensification
- extensification
- orientation vers des produits sous signe de qualité
- stabilité de la forêt
- déprise forestière
- extension forestière
- accentuation de la concurrence foncière
- dégradation du potentiel aquacole et halieutique

Tendances – fonction production d'aménités :

- fermeture des paysages
- dégradation de la qualité des paysages
- mitage de l'espace
- réduction des espaces de nature en agglomération
- dynamique de gestion des paysages
- tendance à la surfréquentation
- dynamique de valorisation des potentialités d'accueil et de loisirs
- dégradation du cadre de vie et de loisirs

Tendances – fonction protection des ressources naturelles :

- accentuation de la concurrence pour les usages de l'eau
- surexploitation des ressources en eau
- dégradation de la qualité des eaux de surface
- maintien de la qualité des eaux de surface
- dégradation de la qualité des eaux souterraines
- maintien de la qualité des eaux souterraines
- dégradation et érosion des sols
- surexploitation des gisements en matériaux

Tendances – fonction maintien et développement de la biodiversité :

- dégradation de la biodiversité
- stabilité de la biodiversité
- amélioration de la biodiversité

Tendances générales affectant les territoires :

- fragmentation des espaces
- artificialisation des milieux
- extension de la périurbanisation
- accentuation des pressions démographiques
- déclin démographique

Tendances – fonction protection contre les risques naturels :

- augmentation de la vulnérabilité aux inondations
- maîtrise de la vulnérabilité aux inondations
- augmentation de la vulnérabilité aux incendies
- maîtrise de la vulnérabilité aux incendies
- augmentation de la vulnérabilité à l'érosion côtière
- maîtrise de la vulnérabilité à l'érosion côtière
- augmentation de la vulnérabilité aux mouvements de terrain
- maîtrise de la vulnérabilité aux mouvements de terrain
- augmentation de la vulnérabilité aux autres risques
- maîtrise de la vulnérabilité aux autres risques

- **Mots-clé objectifs de gestion**

Les éléments de diagnostic retracés à l'aide des mots-clé des deux listes précédentes conduisent à identifier des enjeux pour les territoires concernés. En réponse aux enjeux jugés essentiels pour chaque territoire, la dernière liste regroupe, dans un certain détail, divers objectifs préconisés pour la gestion à long terme de ces territoires. Les objectifs énoncés en termes généraux déterminent les orientations des stratégies à mettre en œuvre sur ceux-ci. Le schéma des services collectifs des espaces naturels et ruraux met l'accent sur la multifonctionnalité des territoires. Elle passe, selon les cas, par le maintien, l'amélioration, le développement ou le rétablissement des diverses fonctions. Les mots-clé retenus ont été conçus de façon à distinguer ces divers aspects. De ce fait, les listes sont plus étoffées que celles des mots-clé services rendus ou tendances actuelles, auxquels ces mots-clé renvoient.

Fonction production agricole et forestière :

- maintien de l'exploitation agricole
- maintien des usages agricoles et forestiers
- maintien d'un potentiel agricole exceptionnel
- valorisation des productions agricoles et forestières
- développement de démarches qualité
- restauration du potentiel agricole
- restauration du potentiel forestier

Fonction maintien et développement de la biodiversité :

- préservation des milieux
- restauration de la biodiversité
- extension des espaces protégés
- rétablissement des éléments de liaison écologique

Fonction production d'aménités :

- maintien de la qualité des paysages
- réhabilitation des paysages dégradés
- mise en valeur des paysages remarquables
- lutte contre la fermeture des paysages
- développement adapté des activités et pratiques touristiques et de loisirs
- amélioration de la gestion des zones de chasse et de pêche
- maîtrise des aménagements touristiques et de loisirs
- amélioration de l'accessibilité
- développement de réseaux et itinéraires
- consolidation des coupures et trames vertes d'agglomération
- amélioration du cadre de vie et de loisirs

Fonction protection des ressources naturelles :

- maîtrise quantitative de la ressource en eau
- amélioration de la qualité des eaux de surface ou marines
- amélioration de la qualité des eaux souterraines
- maintien de la qualité des eaux de surface ou marines
- maintien de la qualité des eaux souterraines
- maintien ou restauration de la qualité des sols
- prévention de l'érosion superficielle des sols
- gestion maîtrisée des gisements en matériaux

Fonction prévention des risques naturels :

- observation et surveillance des risques
- maintien des champs d'expansion des crues
- maintien de la fonction de protection des forêts
- restauration des terrains en montagne
- gestion des zones à risques d'incendies
- maintien d'espaces à faible vulnérabilité dans les zones à risques
- gestion des espaces en amont des zones vulnérables

Objectifs territoriaux généraux :

- modification des pratiques agricoles
- modification des pratiques sylvicoles
- lutte contre le mitage de l'espace
- lutte contre la fragmentation des espaces
- maîtrise de la périurbanisation
- revitalisation des zones en déclin
- réhabilitation des zones dégradées
- maintien de la multifonctionnalité des espaces
- développement de la multifonctionnalité des espaces

Analyse de cette démarche pour la région méditerranéenne

Dans le cadre de notre étude, pour l'intégration des données traduisant le contexte régional, nous souhaitons au départ travailler à partir de cette base de données de mots clés réalisée par le Cemagref. Cependant, après avoir réalisé quelques cartes thématiques par interrogation de la base, nous nous sommes aperçus que, bien souvent, les cartes obtenues sont assez éloignées des cartes présentes dans les contributions régionales. Cela peut s'expliquer par deux éléments :

- tout d'abord le fait de réaliser une synthèse au niveau national exige une forte sélection des mots-clés utilisés qui peuvent de ce fait se trouver ensuite relativement éloignés des légendes initiales définies par les régions,
- l'attribution des mots-clés aux territoires est un système «tout ou rien», c'est à dire qu'une fonction qui concerne la totalité d'un territoire ou une fonction qui n'affecte qu'une petite partie d'un territoire apparaîtront ensuite de la même façon dans la base de données : si la fonction est citée pour un territoire, le mot clé correspondant sera affecté à ce territoire.

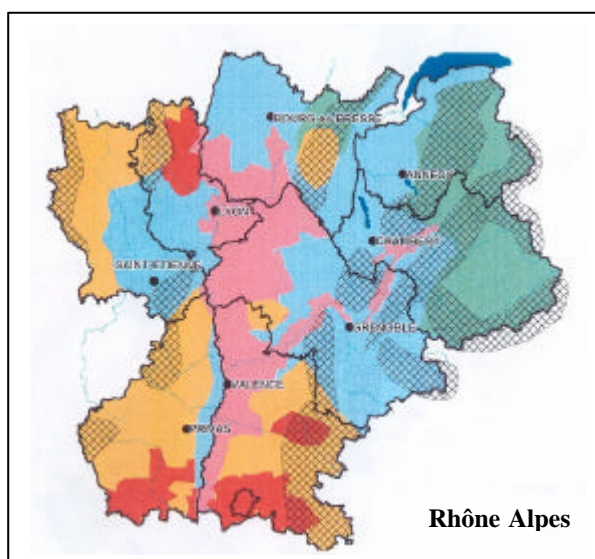
Pour illustration, voici un exemple de comparaison entre les cartes initiales des régions, la carte de synthèse que nous avons réalisée sur la région méditerranéenne et la carte obtenue par interrogation de la base de données du Cemagref. Cet exemple concerne la partie « viticulture » de la synthèse agricole.

Dans les « synthèses agriculture » des 3 régions de la zone d'étude, les légendes sont définies de la façon suivante :

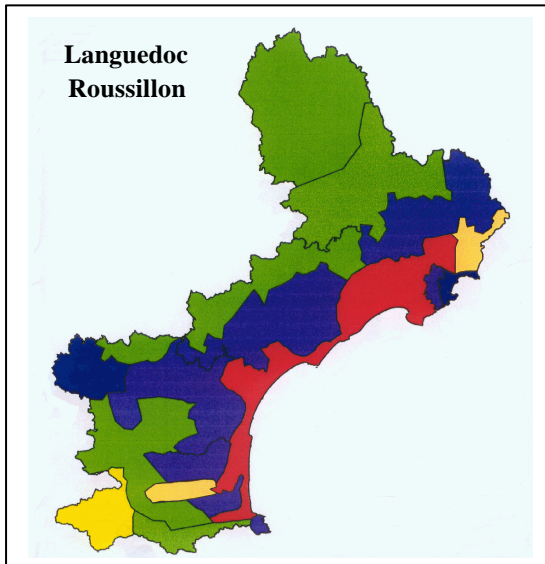
Rhône Alpes : « espaces marqués par les territoires viticoles ou arboricoles denses » (en rouge)

Languedoc Roussillon : « zone viticole à risque de déprise faible » (en bleu – le plus clair des deux)

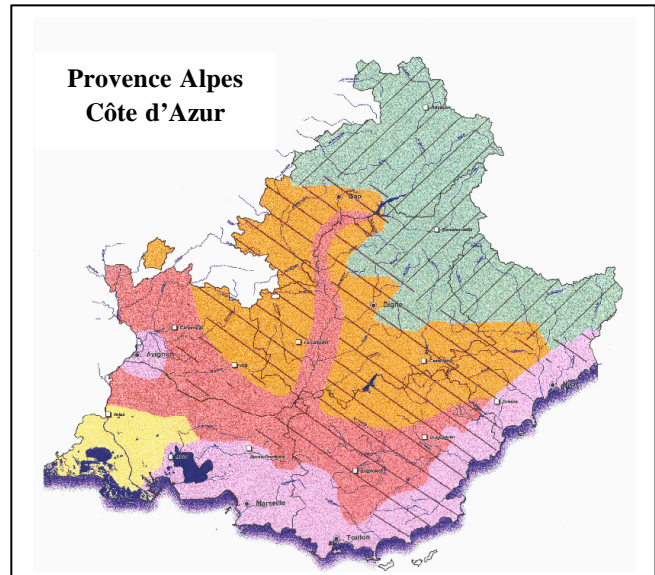
PACA : « territoires viticoles et arboricoles » (en rose)



Source : Contribution régionale au SSCENR Rhône Alpes

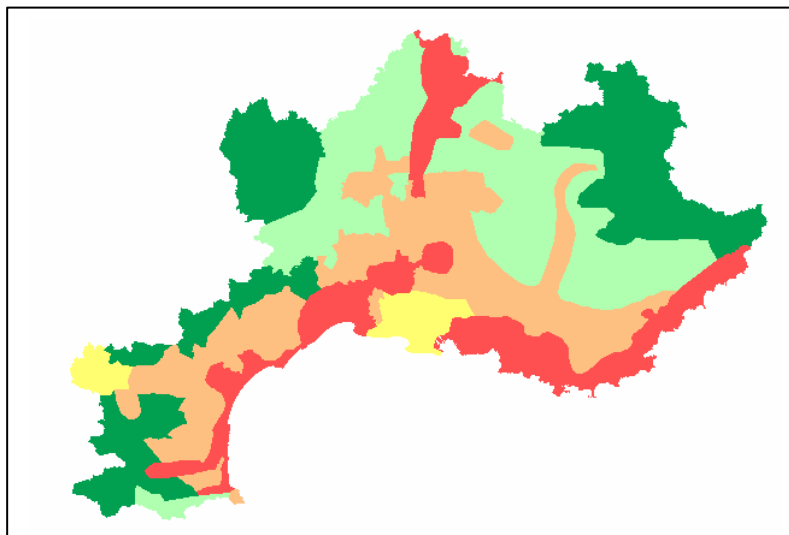


Source : Contribution régionale au SSCENR LR

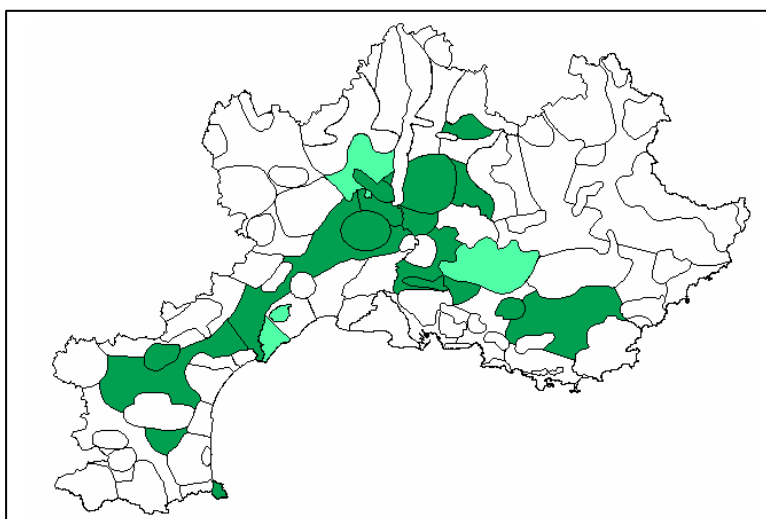


Source : Contribution régionale au SSCENR PACA

La synthèse que nous avons réalisée sur l'ensemble de la zone d'étude pour la thématique « agriculture » reprend ces découpages présentés ici en orangé.

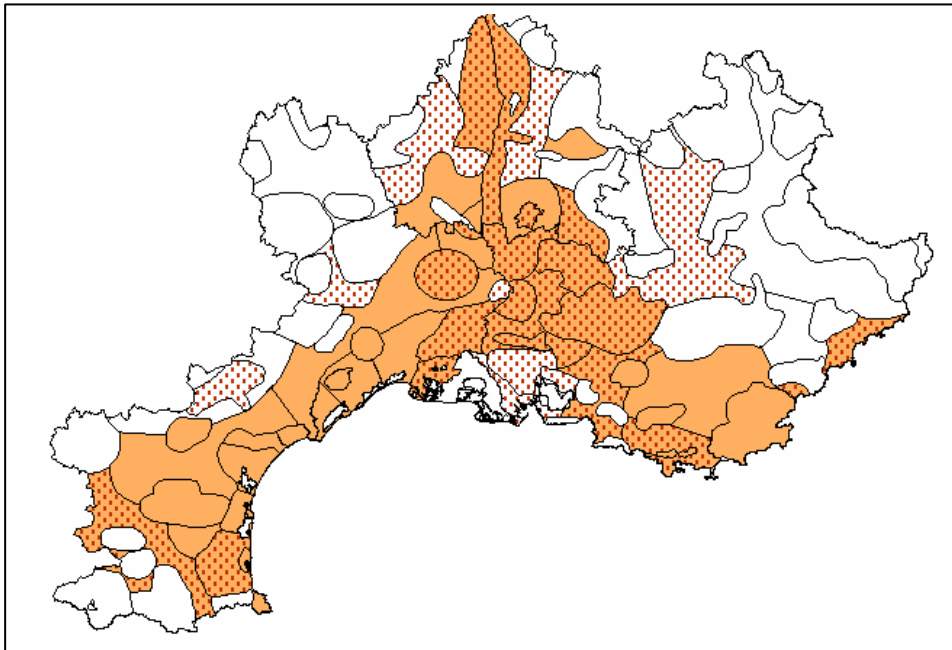


Lorsque nous « rattachons » cette synthèse au découpage territorial du Cemagref (en suivant la méthode décrite dans l'annexe 12) afin de définir la contribution de la fonction agriculture pour chaque territoire, nous obtenons la carte suivante :



En vert foncé : territoires fortement concernés par la fonction « viticulture »
En vert clair : territoires moyennement concernés par la fonction « viticulture »

En ce qui concerne la base de données du Cemagref, les mots clés correspondant sont : Sag3 « viticulture » (territoires concernés en orange) et Sag4 «maraîchage, arboriculture, autres cultures spéciales » (territoires concernés en points rouges).



Pour simplifier l'illustration, l'exemple que nous traitons ici ne présente pas de problème de correspondance entre les légendes initiales et les mots clés du Cemagref. L'analyse des résultats porte donc uniquement sur la façon dont sont renseignés les territoires.

On constate que la carte obtenue par interrogation de la base de données du Cemagref est assez éloignée des cartes initiales. Elle englobe en effet l'ensemble des territoires concernés, même très faiblement, par la fonction viticulture.

La synthèse que nous avons réalisé sur la zone d'étude est, elle, quasiment identique aux cartes initiales puisqu'il n'y avait pas ici de problème particulier d'hétérogénéité entre les régions. La carte qui en découle et qui présente cette synthèse par territoire semble beaucoup plus « juste » que le résultat obtenu par interrogation de la base de données du Cemagref.

Ainsi, nous proposons une utilisation modulée du travail réalisé par le Cemagref. L'exploitation de la base de données, bien que très intéressant comme synthèse nationale, semble difficilement utilisable pour traduire de façon assez précise les préoccupations régionales sur la zone méditerranéenne. Par contre le découpage territorial proposé nous semble pertinent et à retenir